

Le Service Citoyen Volontaire

"Dans une société au capitalisme débridé, le volontariat est une forme moderne d'objection de conscience."
Jacques Defourny

"Une conviction : L'intégration sociale est le préalable à toute intégration professionnelle. En ces temps de crise du lien social et d'inflation de l'individualisme consumériste, la création d'un Service Citoyen a cessé d'être une possibilité : elle est devenue une nécessité." Alain Eraly

Actuellement à l'état embryonnaire, le service citoyen est une idée mise en oeuvre cette année sous la forme d'un projet pilote auquel 32 jeunes de 18 à 25 ans ont contribué en corrélation avec 36 organismes et nombre de sympathisants. Parmi leurs contributions, des cours de français dans les centres pour demandeurs d'asile de la Croix-Rouge, la participation à l'organisation de festivals durables et équitables, la sensibilisation du public au développement durable, l'accompagnement des enfants handicapés ou des personnes âgées lors d'activités,... La Plateforme pour le Service Citoyen tire un bilan positif de cette première expérience et renouvelle le projet en 2012.

Vous avez entre 18 à 25 ans? Envie de vous rendre utile ? De prendre le temps de réfléchir à votre avenir ? De vivre une expérience constructive et valorisante ? En 2012, les 3 promotions se dérouleront du 1er février au 31 juillet, du 15 février au 15 août et du 29 février au 29 août.

Dès le 1er décembre, les missions & formulaires de candidature seront disponibles sur le site www.service-citoyen.be Plus d'infos au 0488/28.20.49 ou info@service-citoyen.be

Comment participer?

Deux promotions: du 1er février au 31 juillet 2012 et du 15 février au 15 août 2012

- Les projets proposés sont à découvrir sur le site à partir de début décembre.
- Le candidat remet un dossier de candidature (cliquez pour le télécharger) avant le 15 janvier (promotion 1) ou avant le 30 janvier (promotion 2) au plus tard. Dans ce dossier, il choisit deux associations dans lesquelles il souhaite effectuer son Service Citoyen.
- Le candidat est convoqué pour un entretien avec l'organisme d'accueil et la Plateforme 15 jours avant le départ de sa promotion. (entretien pour faire connaissance, basé sur la motivation et la disposition à s'engager pendant 6 mois, pas sur les compétences!)
- La Plateforme et l'organisme d'accueil opèrent une sélection sur base de différents critères: motivation, engagement + équilibre des genres, répartition territoriale, accès à tous, compatibilité avec l'organisme d'accueil ...et donnent une réponse définitive une semaine avant le début du Service Citoyen.
- Les 1, 2 et 3 février (promo 1) ou les 15, 16, 17 février (promo 2), tous les volontaires de la première promotion débutent l'expérience de Service citoyen par 2 jours de rencontre et de formation générale.
- Chaque volontaire réalise son Service Citoyen dans un organisme d'accueil en s'investissant sur des missions d'utilité collective pendant 6 mois consécutifs. Pendant ces 6 mois, le volontaire participe à des formations, s'investit sur des missions principales (dans le cadre de la Principale) et sur des missions secondaires (10% de son temps, dans le cadre de sa complémentaire) et prend part à des temps d'échanges entre jeunes et des temps de maturation.
- Le volontaire bénéficie d'une indemnité (+/- 250 €/mois), d'une assurance, du maintien de ses statuts, d'une reconnaissance de son engagement (brevet) ... Fête de clôture et remise des certificats pour les deux promotions fin août 2012.

A l'image de nombreux pays européens, ce projet de Service Citoyen nécessite un cadre légal et devra être soutenu par l'Etat. Dit plus simplement, il faut une loi. C'est ce que la Plateforme pour le Service Citoyen défend via ses actions de lobbying, de recherche, de promotion et de communication. Elle se veut indépendante et pluraliste. En plus de l'équipe de travailleurs, on y retrouve un comité de recherche constitué de professeurs et chercheurs universitaires, un comité de soutien dans lequel on en retrouve d'autres avec quelques élus politiques et le délégué général aux droits de l'enfant entre autres. Enfin, elle s'appuie sur des partenaires financiers composés de plusieurs organismes publics et fondations indépendantes.

Si vous le voulez, signez l'appel pour un Service Citoyen volontaire en Belgique.

<http://www.service-citoyen.be/pour-un-service-citoyen-volontaire>

Un Service Citoyen pour les jeunes, c'est quoi au juste?

Sur base de critères impulsés par l'association internationale des services et organisation nationales pour la jeunesse, il s'agit de proposer aux jeunes de 18 à 25 ans de s'engager à temps plein dans des projets d'utilité collective pour favoriser leur formation personnelle, sociale et professionnelle. Ce vaste programme nécessite un investissement de l'Etat et la mobilisation de tous les acteurs de la société. Globalement, ce ne sont pas moins de 210 programmes de Service Civil qui existent dans 57 pays.

Quelques exemples: en Allemagne, Finlande, Suisse, Suède ou encore le Danemark où le service militaire est encore obligatoire, ceux qui refusent de porter les armes se voient proposer une alternative. Ceux qu'on appelait autrefois en Belgique les objecteurs de conscience militent d'une autre façon. Illustration avec l'Allemagne qui propose aux jeunes des deux sexes un volontariat écologique ou encore un service civil dans une ONG à l'étranger qui recueille plus de faveur que l'uniforme.

Indépendamment de cette obligation, d'autres pays comme la France ont institué des services civils ou volontaires de ce type. Là-bas, cela s'appelle le Service civique. En simplifiant, il s'agit de 6 mois à 2 ans au service de la collectivité dans les domaines comme l'éducation, la culture, la santé, le développement international; la citoyenneté, le sport... En Italie, le « Servizio civile », service civil sur base volontaire mis sur pied pour les femmes il y a dix ans alors que les hommes étaient toujours tenus aux armes, a définitivement remplacé ce dernier lorsqu'il fut aboli en 2005.

Outre Atlantique, le Canada affiche une spécificité dont devrait peut-être s'inspirer la Belgique dans les années à venir: basé sur le volontariat et la vie en groupe, il s'agit d'un programme qui promeut de circuler dans les trois communautés du pays, permettant ainsi au participants de mieux comprendre la réalité canadienne. Aux Etats-Unis, on met l'accent sur les services liés à l'éducation, au développement durable et les secours d'urgence.

Enfin, même les pays moins stables s'y mettent: l'Inde, la Côte d'Ivoire, le Cambodge, le Chili et dernièrement l'Afghanistan où plus de deux tiers de la population est âgée de moins de 25 ans. Manifestement, là-bas on n'est pas si barbares qu'on ne voudrait nous le faire entendre. C'est peu dire que la construction de la paix, l'amélioration de l'éducation et de la politique d'emploi passera par les jeunes.

Pour un Service Citoyen en Belgique

Selon la Plateforme, « *nouveau temps social pour les jeunes, le Service Citoyen permettra de transmettre aux jeunes l'envie de vivre en société et de participer à sa construction. Ce projet de société, résultat d'une politique de jeunesse transversale ambitieuse, renforcera la cohésion sociale et permettra de créer une nouvelle dynamique de société.* »

Pour ce faire, ils défendent quelques principes fondamentaux comme l'idée d'une vraie étape de vie, un nouveau temps social à temps plein pour cette tranche d'âge durant au moins 6 mois. Ce moment doit être accessible à tous les jeunes de 18 à 25 ans (voire 16 pour les exceptions envisagées) en leur assurant une subsistance à leurs besoins. Pour le travail en lui-même puisqu'il s'agit bien de cela, c'est l'intérêt général et les réels enjeux de société qui priment. Autrement dit,

travailler au sein d'organismes de mission sociale, environnementale et culturelle. Il s'agit d'enranger de l'expérience autant par l'élargissement de ses dispositions professionnelles qu'intellectuelles et relationnelles. Bien souvent ce qu'amènent les expériences collectives articulées autour des valeurs d'entraide, de solidarité et d'échange entre publics.

Il paraît aussi indispensable que cet investissement donne lieu à une reconnaissance prouvée par un certificat reconnu par les institutions publiques, les collectivités locales, les associations, les représentations de jeunesse, les syndicats et entreprises leur reconnaissant des droits et avantages en termes de sécurité sociale et d'assurances.

Vaste programme donc et grand chantier en vue qui demande dès lors de s'appuyer sur les fondements et expériences menées à l'étranger.

CID Inter J
Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes
Rue de France 10
5580 Rochefort
084/223073

www.interj.be
interj@cidj.be

Novembre 2011